

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 Mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 8 mars, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, Maire.

Etaient présents : M. Pierre de BOUTRAY, M. Bruno GROYER, Mme Emmanuelle BOUET, M. Etienne GABARD, M. Alain LABBE, M. Jérôme GIRARDEAU, M. Thibaut HENRION, Mme Patricia ANDRILLAT, Mme Chantal SOYER.

Absents excusés : M. Martin ALEMANN, M. Gilles DUQUENOY

Secrétaire de Séance : Etienne GABARD

Monsieur de BOUTRAY, Maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 8 février 2023. Le Conseil Municipal n'émet aucune objection.

1. DELIBERATION CONVENTION SIEML :

Le SIEML propose aux collectivités d'adhérer à un service de Conseil en Energie qu'il met en œuvre. Il est donc nécessaire de prendre une délibération en ce sens et de signer une convention. Le conseil municipal accepte (7 oui, 2 abstentions), et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les décisions à ce sujet.

2. DELIBERATION SIEML :

Le SIEML propose également de signer une convention constitutive d'un groupement de commande pour l'achat, et fourniture d'énergies. Le conseil accepte que cette convention soit signée et, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

3. DEVIS TRAVAUX :

La commission voirie a effectué le tour de la commune afin d'évaluer les travaux à prévoir : réfection de chemins, curage de fossés,... Des entreprises ont été contactées pour établir les devis.

4. ARRETE D'INTERDICTION :

Le terrain de boule a été refait à neuf. Un arrêté sera pris afin d'interdire l'accès aux vélos, ou tout autre véhicule. De même, ce terrain sera interdit aux jeux de palets. Et donc réservé exclusivement aux joueurs de boules.

5. QUESTIONS DIVERSES :

- Le prochain Chantier Jeunes aura lieu pendant les vacances d'été. Les dates ne sont pas encore fixées.
- Une réunion aura lieu le mardi 14 mars à 18 h afin de mettre en place le prochain atelier bricolage.

- Après de nombreux appels téléphoniques concernant la remise en place des poteaux et fils téléphoniques, un mail a de nouveau été adressé au Directeur Régional d'Orange afin que cette affaire soit résolue.
- Sur proposition de Monsieur le Maire, le temps de travail de la secrétaire sera augmenté de 3 h par semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h45

Le prochain conseil est fixé au mardi 4 avril à 20 h 15.

Pierre de BOUTRAY

Bruno GROYER

Emmanuelle BOUET

Etienne GABARD

Jérôme GIRARDEAU

Gilles DUQUESNOY

Absent

Chantal SOYER

Patricia ANDRILLAT

Thibaut HENRION

Alain LABBE

Martin ALEMANN

Absent